

L'AGROFORESTERIE **SUR MON EXPLOITATION**

hautsdefrance.chambre-agriculture.fr









Action réalisée dans le cadre du plan Agro-écologie Hauts-de-France







Qu'est ce que l'agroforesterie?



C'est l'optimisation des surfaces en exploitation en créant des services ou/et des productions additionnelles.



C'est l'association sur une même parcelle d'une production agricole (cultures ou animaux) avec des arbres ou des arbustes.





C'est un aménagement varié, multifonctionnel qui s'adapte à chaque situation.



LES AVANTAGES POUR VOUS

- Diversifier vos revenus
- Améliorer les conditions de vie et de travail
- ✓ Constituer un patrimoine économique et naturel
- Construire un modèle plus résilient face aux aléas
- ⚠ Travailler avec et pour la biodiversité
- Contribuer à votre échelle à la préservation des sols, de la ressource en eau et à l'atténuation du changement climatique

L'AGROFORESTERIE EST SOUVENT VICTIME D'IDÉES PRÉCONÇUES, VOICI CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT DE SE LANCER :

L'agroforesterie, c'est de l'alignement d'arbres au milieu des champs.

Faux. L'agroforesterie vise à créer des interactions bénéfiques entre arbres et productions agricoles. Le point fort de l'agroforesterie est justement de s'adapter à tous les systèmes. Que ce soit en élevage (bovins, ovins, équins, volailles) ou cultures (céréales, légumes, fourrages, maraichages), les arbres forestiers peuvent, en fonction du résultat souhaité, être isolés, alignés, accompagnés ou pas d'arbustes ou de fruitiers. Les essences sont choisies en lien avec les conditions de la parcelle et les objectifs de l'exploitant.



Se lancer en plantation agroforestière, ne nécessite aucune compétence.

Faux. Il faut concevoir l'arrivée des arbres comme un investissement. Des dispositifs existent pour inciter à son développement (comme par exemple l'Appel à projets de la Région Hauts-de-France). La réflexion préalable à un projet est primordiale pour se poser les bonnes questions et acquérir les aptitudes nécessaires. Gérer des arbres demande des compétences et du matériel adapté. On travaille sur un pas de temps différent de l'agricole. Ici, la production est valorisée sur le long terme. N'oubliez pas que la production de bois s'additionne à la production agricole, la parcelle est ainsi mieux valorisée.

Les arbres dans une parcelle agricole, c'est une concurrence pour la production en place.

Faux. Bien pensée, l'arrivée des arbres apporte de nombreux bénéfices pour la culture ou les animaux (ombre, bien-être animal...). La clé de réussite est de bien raisonner son implantation pour éviter voire limiter, une éventuelle compétition entre les productions.

Exemple: Lors de l'aménagement d'une parcelle, l'orientation des lignes est un facteur très important. Il est préférable de privilégier l'axe nord-sud qui donne le maximum de lumière aux cultures voisines. De plus, quand le soleil est au zénith, les arbres ou la haie se font de l'ombre à eux même. Si la forme de la parcelle ou la topographie ne permettent pas cet alignement N/S, il faudra par exemple augmenter l'espacement entre les arbres pour limiter l'effet compact, favorable à une ombre continue. Il est aussi possible d'adapter le choix des essences d'arbres pour préférer les feuillages « clairs ».

Avec une parcelle agroforestière, l'agriculteur risque de perdre ses aides PAC.

Faux. La parcelle reste agricole et éligible à la PAC dès que le nombre d'arbres ne dépassent pas les 100 arbres / ha. Les arbres et arbustes plantés en terres arables peuvent être comptabilisés en Infrastructures Agro Ecologiques (IAE). Ils seront valorisés dans la BCAE (Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales) en permettant l'accès aux paiements liés à la conditionnalité.

L'ARBRE, UN OUTIL MULTIFONCTIONNEL À UTILISER SANS MODÉRATION!

La fonction de l'arbre ne doit pas se résumer à la production. Il rend de nombreux services et peut être une réponse à une problématique sur votre exploitation.

Des effets avérés sur le micro-climat :

Différentes études, dont une réalisée par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais, mettent en évidence que la température moyenne en été s'abaisse de 1.5 à 2°C dans une parcelle arborée. Les jours de fortes chaleurs, l'écart de température sous les arbres peut atteindre -10°C par rapport au plein soleil. Les arbres dans les prairies permettent de créer des zones d'ombrage, favorables au bienêtre animal. L'effet est aussi bénéfique en cultures où certaines productions stoppent leur développement en cas de fortes chaleurs, engendrant des pertes.

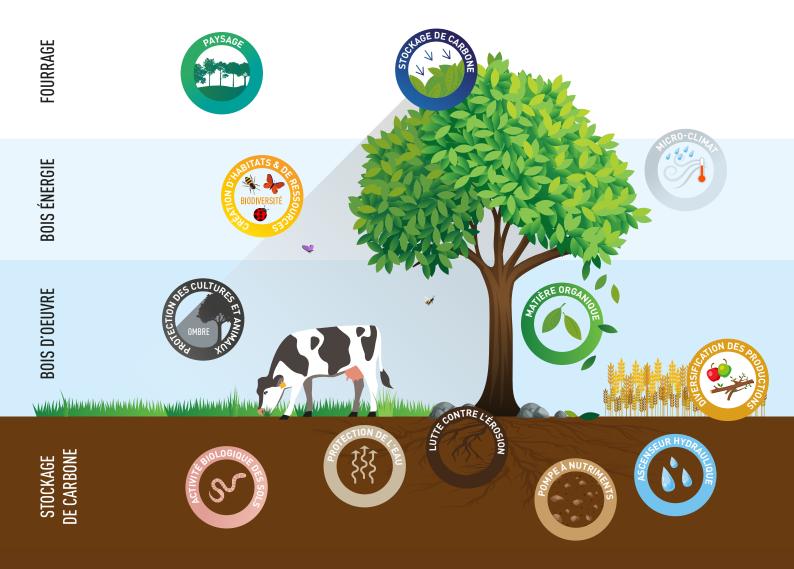
Un volume de bois boosté:

Lorsque l'on parle croissance des arbres, on se réfère aux connaissances forestières. En agroforesterie, la production de bois y est plus forte pour plusieurs raisons :

- Les arbres sont en pleine lumière et peuvent optimiser la production grâce à la photosynthèse
- Ils ont peu de concurrence arborée et peuvent prospecter le sol plus facilement
- Ils profitent des fertilisants non mobilisés par les cultures

De nouveaux débouchés

Il est possible de valoriser le bois sur son exploitation, notamment pour remplacer un produit manquant ou coûteux. Historiquement, on parle du bois pour l'énergie, via des chaudières. On peut évoquer la paille qui peut être remplacée par des plaquettes bois en litière.



INFOS PRATIQUES

En 2021-2022, nous avons accompagné ...

de
100
agriculteurs

801 la plantation de 64 km

de haies

et i

110 Ha

d'agroforesterie intra-parcellaire

UN PROJET ? NOUS SOMMES À VOS CÔTÉS!



L'accompagnement de A à Z de votre projet : approche technique, montage économique et suivi administratif.



La mise en place de plan de gestion pour exploiter au mieux et dans le temps le bois sur votre exploitation.



Des formations pour acquérir ou redécouvrir les savoirs-faires liés aux arbres.



Des expérimentations et du suivi de parcelles existantes pour enrichir les connaissances et les adapter au contexte local.



Le développement de filières sur les exploitations (litière, paillage, biomasse...), ou avec les collectivités locales pour valoriser l'utilisation du bois bocager.





Alice DUFOSSÉ, Responsable de l'équipe Paysages et Climat 06 80 55 18 93 alice.dufosse@npdc.chambagri.fr Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais Pôle Agro-Environnement

Arnaud DELTOUR, Conseiller en agroforesterie et biodiversité 06 73 94 36 68 a.deltour@hautsdefrance.chambagri.fr Chambre d'agriculture des Hauts-de-France Service Paysage et Climat

agricultures& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORD-PAS DE CALAIS

avec le soutien financier de :



